

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 115 – P.R. 8+808 à 13+300

Reprofilage et réalisation d'un enduit superficiel

Communes de GRAND-CHAMP et COLPO

Juin-Juillet 2022



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2022, le département du Morbihan a décidé de reprofiler les rives et réaliser un enduit superficiel d'usure de la RD 115, dans sa section comprise entre Kergonan et Ty Planche, sur le territoire des communes de Grand-Champ et Colpo.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 170 000 € TTC

Les travaux de reprofilage seront réalisés par l'entreprise Colas, et ceux d'enduit par l'entreprise Eurovia.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Organisation des travaux

Le planning prévisionnel des travaux réalisés sous déviation entre 8h00 et 18h00, se décompose en deux phases distinctes :

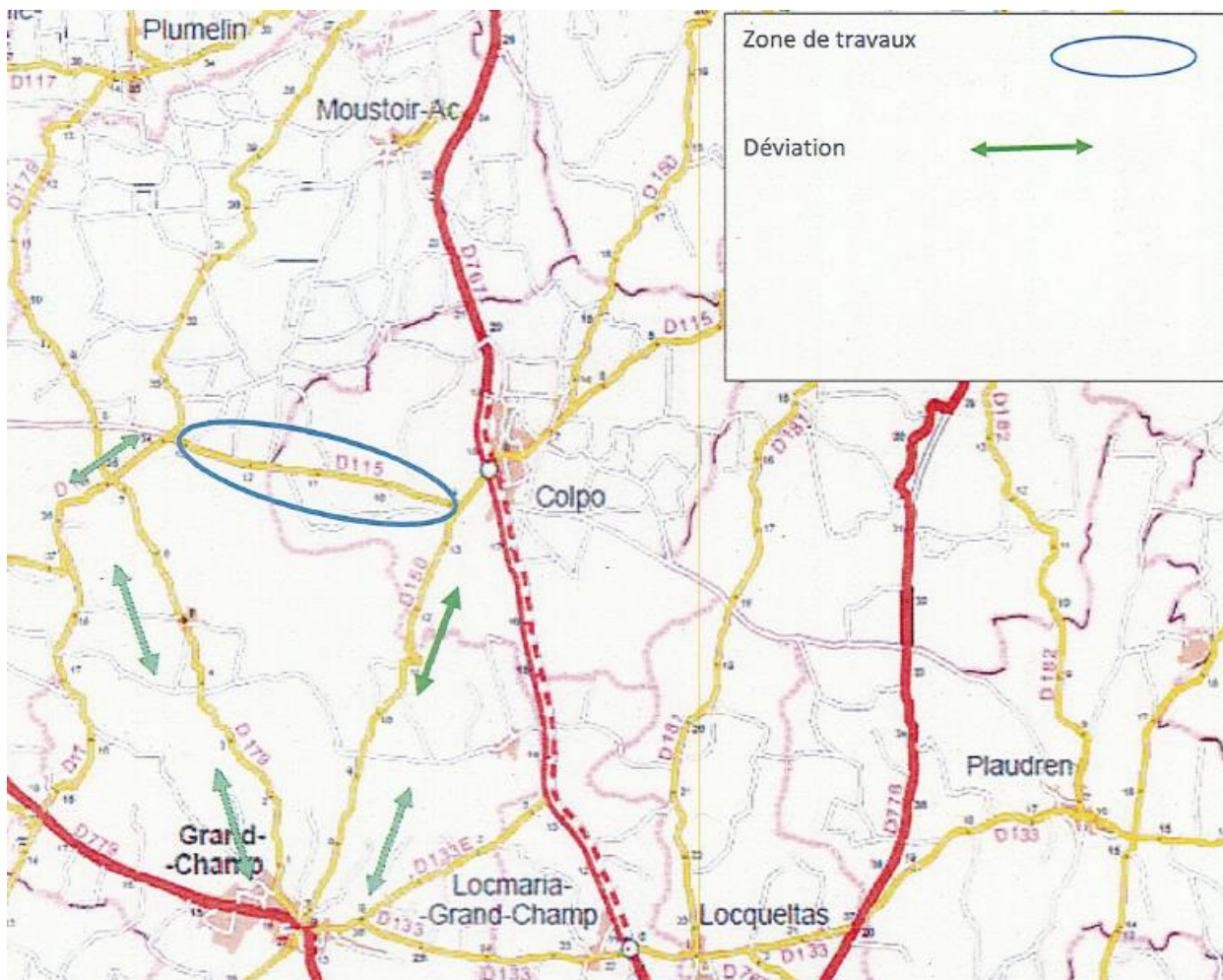
- Reprofilage des rives, enduit de scellement et calage des accotements : du 13 au 21 juin
- Réalisation de l'enduit : du 11 au 12 juillet.

Entre chaque phase, ainsi que le week-end, la circulation sera rétablie.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 115 sera déviée suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera neutralisé. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation pendant les phases de travaux.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.